



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DROIT SOCIAL MONEGASQUE

Formation en partenariat avec l'Association pour la connaissance du droit social monégasque

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCES

Session réservée au public de formation continue.

Salariés

Demandeurs d'emploi

Collaborateurs en ressources humaines

Juristes

Niveau BAC+4 ou expérience professionnelle de 5 ans acquise à Monaco

Sélection sur dossier

COMPETENCES ACQUISES

Ce diplôme d'université destiné au public de formation continue :

- permet l'acquisition du droit et de la pratique du droit social monégasque
- assure une actualisation des connaissances et des pratiques du droit social monégasque

DEBOUCHES

Collaborateurs au sein de services de ressources humaines, juristes...

PROGRAMME

- Les sources du droit monégasque
- Emploi et formation professionnelle
- Le contrat de travail
- La rupture du contrat de travail
- Les rémunérations
- Le pouvoir réglementaire de l'employeur
- Les conditions de travail
- La collectivité du personnel
- La protection sociale
- La législation monégasque en matière de protection des données personnelles
- Le contentieux

MODALITES D'EVALUTATION

1 session d'examen écrit et oral,

1 session de rattrapage

LIEU DE FORMATION

Cette formation se déroule dans les locaux de l'Association

Adresse : Le Coronado - 20 Avenue de Fontvieille – 98000 Monaco

SFC-SITE SUD-ESPACE RICHTER- BATI. E- RUE VENDEMAIRE -34961 MONTPELLIER - 04 34 43 21 21- E-MAIL : SFC@UMONTPELLIER.FR

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : PAUL-HENRI ANTONMATTEI

CONTACT ADMINISTRATIF (MONTPELLIER) : AMANDINE.CALZADA@UMONTPELLIER.FR

CONTACT PEDAGOGIQUE (MONACO) : M. MARGUET – RMARGUET@FEDEM.MC